

Que signifient les pictogrammes sur le planning ?



LES MARMOTTES : enfants nés en 2020

LES petits LOUVETEAUX : enfants nés en 2019
LES grands LOUVETEAUX : enfants nés en 2018



LES CHAMOIS : enfants nés en 2017

LES BOUQUETINS : enfants nés en 2016 et 2015



LES AIGLES : enfants nés en 2014 et 2013

TOUS LES ENFANTS DU CENTRE SONT CONCERNES.



Quelles activités et où ?

Les thématiques viendront rythmer les journées sous le signe :

Bien-être - Ludique - Ensemble - Territoire

**Vous trouverez ici une idée des activités et des sorties
que vos enfants pourront faire ces vacances.**

Il y en aura beaucoup d'autres non détaillées dans le planning !
Elles peuvent changer également.

Lieu d'accueil (matin et soir)

Lieu d'activités possibles

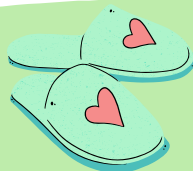
Croc Loisirs

**188 rue de la Chaudanne
73600 MOÛTIERS**

Lieu d'activités possibles

**Ancienne école de Grand Coeur
rue des Seigneurs de Cors
73260 GRAND AIGUEBLANCHE**

Que doit on emmener au Croc Loisirs ?



des affaires pour se sentir bien

des affaires pour se protéger du soleil

des habits chauds



un goûter



une gourde d'eau



un repas chaud ou froid dans un sac plastique nominatif

(nous vous avertirons par sms s'il y a besoin d'un pique-nique)

Tout doit être noté au nom de l'enfant ! Merci

Quelle est la meilleure tenue vestimentaire ?

un tee-shirt



un pull et une veste de pluie

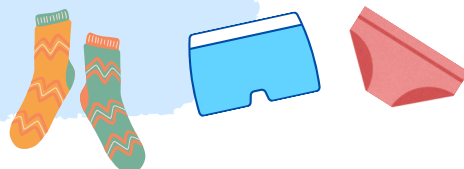
des baskets ou chaussures fermées



un pantalon

des affaires de rechange (pour les plus petits)

à mettre dans son sac à dos



Nous déclinons toute responsabilité si vous amenez des objets de valeur !

Quels sont les horaires du Croc Loisirs ?

Les activités ont lieu de 9h à 17h avec un accueil entre 7h30 et 9h et entre 17h et 18h15.

Les horaires doivent être respectés pour la bonne organisation du centre.



3 créneaux horaires possibles :

1/2 journée matin : 7h30 / 9h – 11h45 / 12h15 (sans temps du repas)

1/2 journée après-midi : 13h15 / 13h45 – 17h / 18h15 (sans temps du repas)

Journée : 7h30 / 9h – 17h / 18h15 (pas de possibilité de rentrer à la maison le temps du repas).

Les enfants doivent être déposés et récupérés au Croc Loisirs à la Chaudanne.

Selon les activités pédagogiques prévues, il se peut qu'ils partent en minibus conduit par les animateurs ou par les bus locaux "Transdev Savoie" ou "ABD voyage".

S'ils sont inscrits à la demi-journée, vous devrez les récupérer ou les déposer le temps de midi soit à La Chaudanne, soit à Grand Cœur, selon le lieu de l'activité indiqué dans le programme détaillé de la semaine.

Vous ne pourrez pas rentrer dans le centre, nous récupérerons vos enfants à l'entrée.

(Il y a une sonnette sur votre droite) (PLAN VIGIPIRATE URGENCE)



Si votre enfant est fatigué, tousse, a mal à la tête, au ventre, a vomi, a le nez qui coule, de la fièvre (>38°), nous ne pourrons pas l'accueillir.



Comment s'inscrire ?

En constituant un dossier remis par courrier postal ou directement à l'accueil de la Maison de la Coopération Intercommunale, 133 quai St Réal, 73600 MOUTIERS :

- bulletin d'inscription
- formulaire inscription enfance jeunesse 2022-2023 » complet (un par an).

Le centre est limité en place et privilégie les enfants des territoires de la CCCT et de la CCVA.

L'inscription sera validée, uniquement, lorsque nous vous l'aurons confirmée par mail.

Aucune inscription ne se fera par téléphone, sms ou retour de mail.

Aucune inscription ne sera prise en compte la veille du jour concerné. Le dernier délai d'inscription se fait 48h ouvrable et selon les places disponibles. (Par ex, le vendredi soir pour le mercredi suivant)

Toute absence doit être signalée :

par sms au 06.86.90.53.96 ou sur inscription-enfance-jeunesse@coeurdetarentaise.fr .

Quels sont les tarifs ?

Quotient familial	moins de 350€	351 à 550 €	551 à 999 €	1000 à 1500 €	1500 €
Demi-journée (matin et/ou après-midi)	1,50 €	2,50 €	4,50 €	5,50 €	7,50 €
Journée	5,50 €	7,50 €	11,50 €	12,50 €	16€
Journée « Sortie » Elle doit être associée à au moins 1 journée d'inscription dans la semaine.	13,50 €	14,50 €	16,50 €	18,50 €	20 €

Comment se passe la facturation ?

Pour les vacances , le règlement se fait :

dès réception de la facture :

- par chèque (à l'ordre de CCCT Enfance – Jeunesse)
- en chèques ancv (aucune monnaie rendue dessus)
- en espèce (avec un montant exact sous enveloppe)

Il est à déposer directement ou à envoyer par courrier à Maison de la Coopération Intercommunale - CCCT, 133 Quai St Réal, 73600 Moûtiers.

A réception de la facture, vous aurez 15 jours pour la régler sans quoi celle-ci sera transmise au Trésor Public et votre enfant ne pourra plus être accepté au Croc Loisirs.

Il est à déposer directement ou à envoyer par courrier à Maison de la Coopération Intercommunale - CCCT, 133 Quai St Réal, 73600 Moûtiers

Toute absence non justifiée par un certificat médical ou non annoncée 7 journées ouvrées avant vous sera facturée.